

XXX^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA POPULATION
ORGANISÉ PAR L'UNION INTERNATIONALE POUR L'ÉTUDE
SCIENTIFIQUE DE LA POPULATION (UIESP)

Brisbane, Australie du 13 au 18 juillet 2025

MIGRATION INTERNE ET URBANISATION : UN DUO POUR
REPENSER LES CONSÉQUENCES DE LA CENTRALISATION
DES VILLES HAÏTIENNES

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR
CARLINE JOSEPH DUVAL

Professeur, Assistante de Recherche
au Centre de Techniques de Planification et d'Economie Appliquée (CTPEA)

Avril 2025, Port - au - Prince, Haïti

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION	4
MÉTHODE ET DONNÉES	6
RÉSULTATS	7
I.MIGRATION INTERNE, URBANISATION ET CROISSANCE URBAINE EN HAÏTI	7
1.1 LA MIGRATION INTERNE VERS LES DÉPARTEMENTS ET LES PRINCIPALES VILLES D'HAÏTI D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE 1950, 71, 82 et 2003	7
1.2 L'URBANISATION EN HAÏTI DEPUIS 1950	11
II.REGARDS CROISÉS SUR LES CAUSES DE LA CROISSANCE URBAINE ET LES CONSÉQUENCES DE LA CONCENTRATION DE LA POPULATION HAITIENNE	13
III.AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PROGRAMMES DE RÉORIENTATION URBAINE: QUID DE LA GESTION URBAINE ET DES RÉPONSES AUX DÉFIS	15
IV.DE L'INTÉGRATION DES MIGRANTS, DE LA PAUVRETÉ ET DE LA MARGINALITÉ URBAINE	17
V.STRATÉGIES ENVISAGEABLES ET RÔLE DES POLITIQUES URBAINES DU PAYS	17
DISCUSSION	18
CONCLUSION	19
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	20

REMERCIEMENTS

Merci à mes étudiants, mes collègues professeurs qui m'encouragent toujours à continuer à faire des recherches. Je ne peux pas oublier le Directeur Général du Centre de Techniques de Planification et d'Économie Appliquée (CTPEA), monsieur Hosval Tristant, et mes collègues de l'Unité de Recherche, messieurs Jean Baptiste Antenord et Dagobert Elisée qui m'inspirent en permanence sur de nouveaux thèmes à explorer. J'exprime ma profonde gratitude à mon ami Louinel Jean Louis qui est toujours attentif à mes questions et ne se lasse jamais quand je le sollicite pour les besoins de n'importe quelle recherche. Un merci spécial aux Dr Jean Goulet, Yves Daniel Bussiere, Paul Martel Roy, Ernst A. Bernardin, Etienne Billette De Villemeur ainsi qu'à mes amis et collègues Jessie E. Benoit, Claudine Gourgue Jeannot, Joselande B. Télémaque, Roosvelt Louis, Mario Coty, David Telcy, Bernardèl Chery, Joses Jean-Baptiste, Georges Ulysse, Jean Sergo Almonord, Elie Méus, Michel Thebeau, Joseph Jacques Jasmin qui sont pour moi une source de motivation. Je suis reconnaissante, enfin, à ma famille, ma mère, madame veuve Polixène Joseph, mon frère et mes sœurs Pierre, Ruth et Néhémie Joseph spécialement mes neveux, nièces et les enfants qui m'accompagnent Elisée S., Kathleen, Josh Yoan, Roodleyssa Lys et Benite dont leur contribution n'était pas les moindres.

Je dédie ce papier à tous les haïtiens particulièrement les résidents de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince qui traversent un moment difficile. Haïti, " *La perle des Antilles, la première république noire du nouveau monde...*" , ayant pour capitale " *Port-au-Prince*" , est devenu, aujourd'hui, un pays angoissant, agité, instable ; en un mot l'un des endroits le moins sûr au monde.

INTRODUCTION

De 1950 à 2024, les problèmes liés à la distribution spatiale de la population, le système socio-économique et politique ont été identifiés et les perspectives qu'ouvrent les études et document-cadres élaborés par les ministères concernant les relations entre les migrations internes, l'urbanisation et la planification urbaine en Haïti se sont révélées assez intéressantes. Pourtant, selon les spécialistes, citoyens et observateurs, les efforts déployés n'ont pas pu aboutir aux résultats escomptés pour diverses raisons. Aujourd'hui, les défis deviennent immenses et les avancées des soixante-dix dernières années ont été contrées par une crise multidimensionnelle avec une composante nouvelle, l'insécurité qui alimente le dysfonctionnement des principales villes de grande importance du pays. En effet, les causes de la migration interne et les facteurs motivant les déplacements ont facilité l'augmentation des flux continuels de nouveaux venus vers les villes. En parallèle l'absence de structure d'accueil adéquat a conduit peu à peu au changement de la configuration sociale qui est en lien étroite avec les inégalités sociales surtout la pauvreté, la culture et la politique. Les données provenant des quatre recensements réalisés en 1950, 71, 82 et 2003 par l'IHSI en Haïti montrent un faible pourcentage de migrants internes (soit 5% à 10% de la population) tandis que le taux d'urbanisation évolue à un rythme vertigineux passant de 12,2% (1950) à 55,7% (2003). La croissance vertigineuse de la population, provoquant l'expansion des villes face à un manque d'organisation au sein des agglomérations urbaines n'ont pas conduit à une meilleure condition de vie et de travail. De fait, la concentration urbaine et la marginalité urbaine s'adjoignent en formant un ensemble complexe qui aggrave les problèmes liés à la centralité des villes haïtiennes.

Quoique peu de travaux aient été réalisés en Haïti autour de cette urbanisation qui a pour corollaire la centralisation des activités économiques, sociaux, politiques et des centres universitaires, il est plus aisément de s'appuyer sur des données anciennes et probantes des recensements pour dégager une vision d'ensemble des conséquences de la concentration des villes haïtiennes. Une revue de littérature sur l'urbanisation présente le travail de Saint-Louis Coilo, en 1985, qui a relaté une vue générale du processus. D'autres auteurs comme Saint -Vil J., Devaugh R. , Buch H.C , Henry Godard etc.. se sont surtout penchés sur l'influence du passé coloniale pour expliquer ce phénomène. En 1996, une étude de Jean-Louis Louinel a montré l'influence des politiques de développement rural sur l'accélération des flux migratoires et l'avènement de l'urbanisation désordonnée¹. En 2005, Carline Joseph Duval, dans sa recherche titré "*exode rural des jeunes dans les pays en développement*" a démontré que l'excédent de population des centres urbains provient surtout des déplacements de jeune campagnards vers les villes. De plus, ses travaux en 2013, sur la croissance des villes a mis l'accent sur la nature de la croissance urbaine et le lien qui existe entre la structure urbaine et le niveau de développement national. Un accent particulier était mis sur l'augmentation du nombre de personnes supplémentaires dans les zones urbaines qui était plus de 3 millions entre 1950 et 2003 et 1,7 million de plus en 2012.

¹. Jean Louis Louinel. « *Villes Haïtiennes et pauvreté ; une réflexion pour une stratégie de survie* » Le Nouvelliste Haïti, No 35314 lundi 8 septembre 1996.

Dans le même ordre d'idée, plusieurs recherches ainsi que des documents émanant des ministères et relatifs à la relation entre l'évolution de la population et la planification urbaine en Haïti ont été publiés. Une revue trimestrielle du Ministère du Plan dénommée "*planification & développement*" a été institué en 1985 pour informer et faire, autant que possible, la formation du public dans les domaines de la planification et du développement. En ce sens, des thèmes tel que le système national de planification, la problématique du développement régional, la spatialisation, la régionalisation et la décentralisation sans oublier la mise en relief des approches, des stratégies et des politiques nationales, régionales en matière de planification et de développement ont constitué l'essentiel du contenu de ladite périodique. Plus tard, en 1989, l'IHSI, via sa Direction d'Analyse et de Recherches Démographique (DARD) a publié une étude sur les relations entre l'exode rural et la planification urbaine en Haïti. La problématique de l'exode rurale et de la planification urbaine dans le monde a été explorée tandis que l'exode rural et la planification urbaine en Haïti ont été largement abordés et suivis de propositions et de recommandations.² Au cours de la même année, cette dite direction a présenté une étude sur les relations entre la population et le développement régional en Haïti. Ce texte a été rendu possible grâce à la coopération du Fond des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le département de la Coopération Technique pour le Développement (DTCD). Le débat sur la population et l'espace ainsi que les problèmes des zones marginales ont été relatés. De plus, le poids de l'AMP et l'impact du développement régional sur la population haïtienne a été mis en relief. Puis, une proposition d'une politique de développement régional a vu le jour.³ Après le séisme de 2010, d'autres documents ont été élaborés, il s'agit : du plan stratégique de développement d'Haïti, pays émergent en 2030 où les grands chantiers pour le relèvement et le développement ont été énumérés. Ensuite, une politique économique de l'espace de 1970-1986 et les principaux instruments de planification spatial dont le schéma d'aménagement du territoire (1981-82) ont été écrits. D'autres documents tel que le Document de Stratégie Nationale pour la croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP) avec sa stratégie spatiale et le Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti (PARDH) avec son aspect de refondation territorial ont été la toile de fond des déclarations des politiques générales des gouvernements à partir des années 2000. Notons aussi le document du MEF ("*le défi de la reconstruction économique en Haïti du ministère de l'économie et des finances*") paru en 2010 qui a montré l'incapacité du système urbain d'assurer la promotion économique puisque la dynamique territoriale est l'ultra-métropolisation de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince et que les agglomérations urbaines provinciales vivent une situation de crise qui se manifeste sur deux formes : un processus de bidonvillisation et un fort mouvement urbain touchant toutes les couches sociales.⁴ Plus récemment en mai 2011, le cadre national de la politique nationale d'aménagement du territoire a vu le jour pour donner des orientations de politiques publiques pour la mise en place d'organisation spatiale.⁵

²IHSI, DARD.1989. *Étude des relations entre l'exode rural et la planification urbaine en Haïti*, Port-au-Prince, Pp 8-64 .

³IHSI, DARD, 1989, *Étude des relations entre la population et le développement régional en Haïti*, Port-au-Prince, Pp 8-49

⁴ Ministère de l'Economie et des Finances. Groupe de réflexion et d'appui technique Port-au-Prince. « *Le défi de la reconstruction économique en Haïti. Cadre stratégique intégré de court, moyen et long terme* » Rapport de synthèse. Mars 2010. Pp 1-30

⁵Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. Direction de l'aménagement du territoire, du développement local et régional. Juin 2011 « *Le Cadre de la politique nationale d'aménagement du territoire* » . Page 6

Tous ces travaux et documents ont permis de comprendre le processus de l'évolution de l'urbanisation en Haïti et que la planification urbaine existe, belle et bien, mais dans les documents. Il est net que dans ce pays, les interventions, les stratégies adoptées les efforts entrepris pour réorganiser les principales villes du pays, réduire la pression sur la plus grande agglomération urbaine du pays, n'ont pas permis de résoudre efficacement les problèmes posés par cette forme de migration influençant ce type d'urbanisation qui requiert, sans doute, d'autres interventions spécifiques.

Cette recherche rejoint cette problématique générale. Les problèmes liés à la forte concentration de la population, les indicateurs identifiés, les stratégies prônées, les profonds changements structurels renvoient donc aux interrogations suivantes : Quels sont les causes profondes de l'accélération de la croissance urbaine en Haïti ? Quels sont les conséquences de la concentration urbaine ? Quel est l'essence de l'aménagement du territoire et des rôles des pouvoirs publics dans la production sociale des espaces urbains haïtiens ? L'objectif de cette communication est de faire un bref état des lieux de la question; puis de présenter l'évolution de la migration, l'urbanisation en Haïti pendant près de $\frac{3}{4}$ de siècle; pour enfin interpréter l'orientation de la croissance urbaine vers les grandes villes et montrer les conséquences des transformations qui s'ensuivent. En ce sens, nous retracons les volumes et la tendance de la migration interne et de l'urbanisation aux quatre recensements dans les dix départements du pays et les villes chefs-lieux de départements. Nous passerons en revue quelques documents essentiels de planification urbaine adoptés depuis 1950 pour élucider les facteurs influençant le développement urbain du pays ; et exposer la gestion et les réponses aux défis issus des programmes de réorientation urbaine. Enfin, proposer quelques stratégies envisageables liées à la non-intégration des migrants, au déséquilibre territoriale et à la dimension de la précarité.

MÉTHODE ET DONNÉES

Les données utilisées proviennent des recensements de 1950, 1971, 1982, 2003 ainsi que des estimations réalisées en 2012 et en 2024⁶. Dans le cadre de ce travail les migrants seront saisis à partir de la question portant sur le lieu de naissance via divers tableaux publiés par l'IHSI.⁷ Le calcul des taux d'urbanisation, de la taille des villes, les tableaux concernant la population totale, urbaine et rurale au cours de la même période seront obtenu de la même façon. Pour comprendre les conséquences de la centralité et la dynamique des situations de crises urbaines, les points essentiels des dispositifs des plans et programmes prônées influençant l'espace haïtien seront consignés. Les dix départements de la République d'Haïti, l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince⁸ et les neuf

⁶IHSI. Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS). Estimations désagrégées de la population haïtienne en 2024. Juillet 2024. 509 pages

⁷Les tableaux IV, IV bis, IV ter, V, VI, VII tirés des volumes I, II, III, IV, V présentent le lieu de naissance des haïtiens, des étrangers et des immigrants pour chaque département (recensement de 1950). Pour les recensements de 1971 et de 1982, le lieu de naissance est croisé avec le lieu de résidence et les tableaux 5.18, 5.15, 5.16 et 5.12 des volumes II, III, IV, V et VI du recensement de 1971; et les tableaux 6.03 des volumes I seront utilisés. Pour le recensement de 2003, nous nous referons aux tableaux 409 publiés pour l'ensemble du pays et chacun des départements géographiques.

⁸ L'AMP qui n'est autre que l'agglomération de Port-au-Prince qui regroupe les villes limitrophes à la Capitale (Port-au-Prince) en l'occurrence (Pétion-ville, Delmas, Carrefour, Cité Soleil et Tabarre)

villes chefs-lieux de département en l'occurrence (Cap-Haïtien, Gonaïves, Port-de-Paix, Fort-Liberté, Hinche, Jacmel, Cayes, Jérémie et Miragoâne) sont retenus pour l'analyse des relations entre population, migration interne, urbanisation. De plus, certains documents-cadres orientant le futur urbain, spécialement les textes élaborés par les ministères seront consignés pour démontrer la gestion et la planification urbaine non structurée. Toutefois les données relatives aux recensements comportent deux principales limites. La première concernent les déficiences des données migratoires depuis 1950 spécialement celle de 1971 qui fut une opération mixte, exhaustif en milieu urbain et limité en milieu rural où était réalisé un sondage au 1/10^e. La deuxième est tributaire de la matrice des échanges migratoires qui n'a pas pu être publiée en 1982.

RÉSULTATS

I.MIGRATION INTERNE, URBANISATION ET CROISSANCE URBAINE EN HAÏTI

1.1 LA MIGRATION INTERNE VERS LES DÉPARTEMENTS ET LES PRINCIPALES VILLES D'HAÏTI D'APRÈS LES RECENSEMENTS DE 1950, 71, 82 et 2003

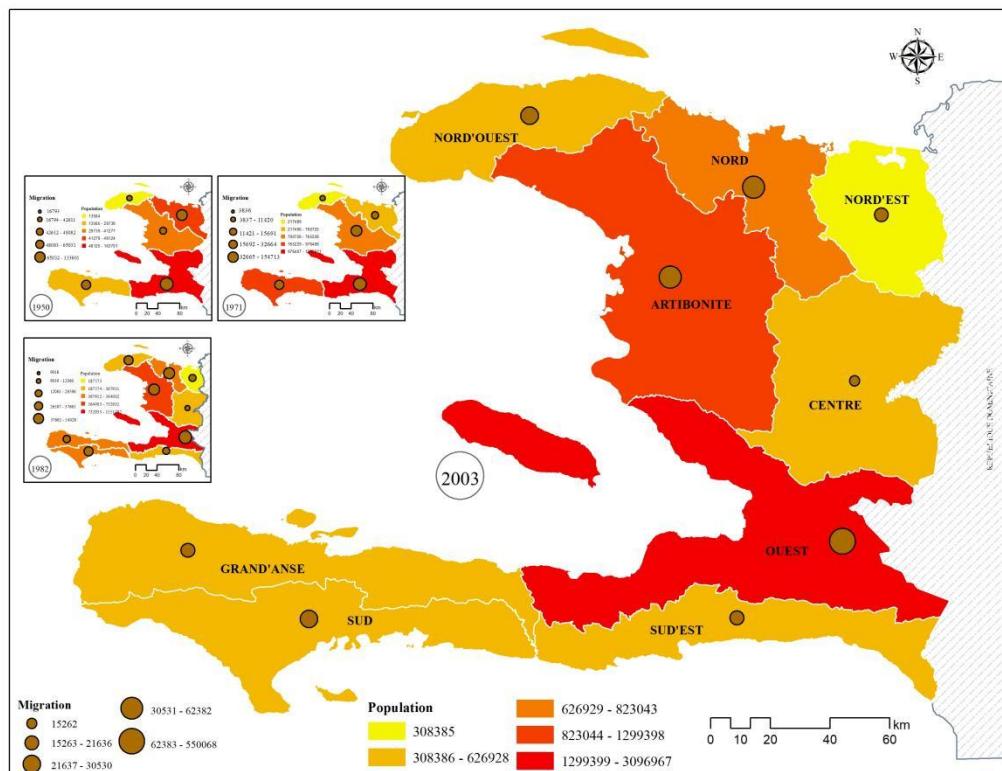
La facilité plus ou moins grande d'accéder à la terre en milieu rural, le déclin de la rémunération des productions agricoles et la politique économique mise en place après l'indépendance en Haïti, ont contribué pendant longtemps à l'incapacité de l'État de contenir les vagues migratoires vers les villes (IHSI, DARD 1989). En effet, la migration haïtienne est caractérisée par une population jeune contraint de quitter leurs lieux d'origine vers des zones où elle espère trouver de l'emploi, des services et des infrastructures de bases plus ou moins adéquats (IHSI, UARD⁹ 1980 ; DARD 1989). Depuis les années 1950, cette migration s'adhère aux mutations et transformations héritées du manque de gestion de l'accélération de la croissance de la population particulièrement la croissance urbaine. Ainsi le manque d'intégration des migrants, les crises sociopolitiques et économiques n'ont pas entraîné un développement harmonieux du territoire et du coup un développement ordonnée et profitable des grandes villes. Des menaces liées aux problèmes de l'urbanisation et de la réaction sociale tels que l'augmentation du taux de chômage dans les quartiers précaires, la délinquance juvénile, la criminalité observée pendant ces dernières années prédominent sur les opportunités que pourraient offrir cette migration si les actions étaient coordonnées, et si surtout les textes de lois étaient assortis de stratégies nouvelles et opérationnels susceptibles de protéger et intégrer les migrants.

De fait, les volumes des déplacements interne en Haïti, s'élevait à 306 118 et 218 324 en 1950 et 1971 tandis qu'il était respectivement de 213 711 et de 808 030 en 1982 et 2003 (carte 1). Au cours des 2 premiers recensements (1950 et 1971) le pays était composé de cinq départements (Ouest, Nord, Artibonite, Sud, Nord-Ouest) puis de neuf en 1982 (Nord-Est, Sud-Est, Centre ;Grande-Anse) et après le recensement de 2003, on a eu un dixième, dénommé département des Nippes. Les données du tableau 1 permettent d'observer que l'Ouest reçoit le plus grand nombre de migrations que les autres départements, (12.34%, à 17.76%). Il est suivi des départements du Nord (12.06% à 7.58%) et du Nord-Ouest (9.98% à 5.37%). Cependant, le département du Nord-Est avait enregistré une forte proportion de migrant en 2003 soit 6.05% ; Ce résultat peut être expliqué par le

⁹ UARD : Unité d'Analyse et de Recherche Démographique

développement de certaines activités commerciales dans des communes limitrophes à la frontière haïtiano-dominicaine.

Carte 1 : Population totale, volume de migrants au cours des recensements de 1950, 1971, 1982 et 2003



Source : Calcul de l'auteur d'après les données de l'IHSI

Tableau 1 : Proportion de migrants par des départements au cours des recensements de 1950, 1971, 1982, 2003

Départements	Années de recensements			
	1950	1971	1982	2003
Ouest	12.34	12.83	2.43	17.76
Nord	12.06	1.63	3.85	7.58
Artibonite	7.51	4.27	3.63	4.70
Sud	6.50	1.61	10.75	4.91
Nord-Ouest	9.98	1.76	3.07	5.37
Sud-Est	n/a	n/a	3.28	4.11
Centre	n/a	n/a	5.96	2.62
Grande-Anse	n/a	n/a	4.18	3.45
Nord-Est	n/a	n/a	5.66	6.05
Total	9.88	5.65	4.23	9.65

Source : Calcul de l'auteur d'après les données de l'IHSI

Tableau 2 :Répartition de la population urbaine par département au cours des recensements 1950, 1971, 1982,2003 et les estimations de 2012 et 2024

Départements	1950	1971	2003	2012	2024
Ouest	25.02	43.45	66.69	80.40	96.21
Sud-Est	4.85	5.56	12.31	14.54	30.47
Nord	12.69	16.90	39.53	48.15	70.04
Nord-Est	18.00	14.46	38.22	46.21	68.43
Artibonite	8.84	11.86	32.51	40.84	63.43
Centre	6.47	10.20	16.27	19.36	38.35
Sud	7.76	8.05	17.63	21.72	41.66
Grande -Anse	7.27	10.09	16.71	22.10	42.01
Nord-Ouest	8.06	12.27	22.36	26.64	47.31
Nippes	n/a	n/a	n/a	17.02	36.11

Source : Calcul de l'auteur d'après les données de l'IHSI

Le tableau 2 ci-dessus fait apparaître de façon globale l'importance de l'évolution de la population urbaine des différents départements de 1950 à 2024. On peut dire que l'Ouest est toujours en tête (25.02% à 96.21%) suivi des départements du Nord (12.69% à 70.04%) et du Nord-Est (18% à 68.43%) tandis que le Sud-Est se place au dernier rang (4.85% à 30.47%).

Quant, aux grandes villes du pays le goût du numéraire concerne surtout l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (AMP). Il faut toutefois souligner que les migrations dans les villes chefs-lieux de département sont un phénomène sous évalué au cours des recensements de 1971 et 1982, puisque les données collectés lors de ces opérations n'avaient pas permis d'avoir une très bonne connaissance des migrations. Il était aussi difficile d'enlever les migrants des villes chefs-lieux de département pour le recensement de 1950. Le type de données utilisées pour l'analyse de l'AMP et les villes chefs-lieux ciblés est le volume de migrant par rapport à la population totale. Le tableau 3 montre que l'AMP a le plus grand volume de migrants. La ville des Gonaïves et celle du Cap-Haïtien disputent la deuxième et troisième place au cours de ces recensements, tandis que la ville de Jérémie s'avère être le moins affecté par les migrations.

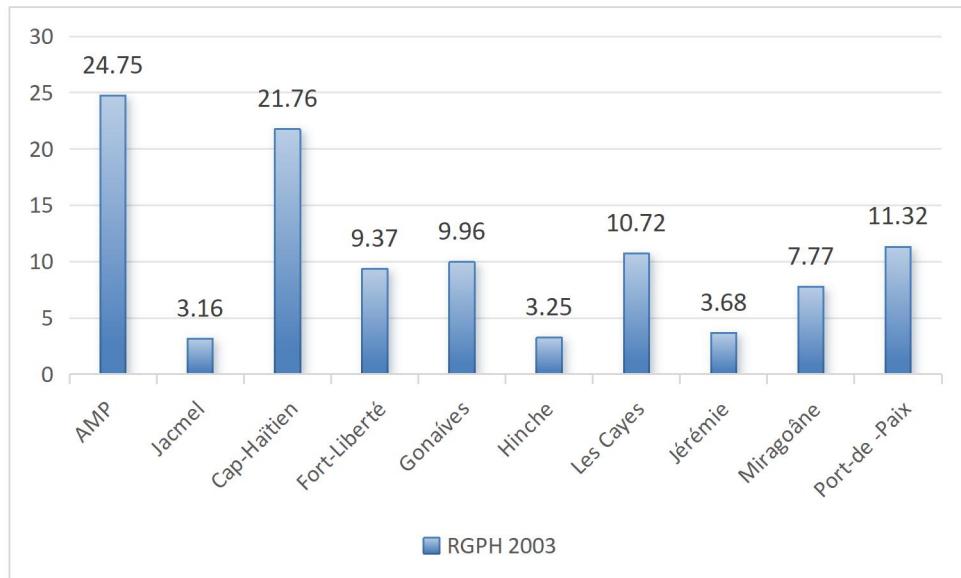
D'après le graphique 1 relatif à la part des migrants dans la population totale des villes au cours du RGPH 2003, les proportions de migrants observées confirment le plus grand volume pour l'AMP (24.75%) et le Cap-Haïtien (21.76 %). Parmi les autres villes restantes, la proportion de migrants varie de 11.32% à 9.37% à Port-de Paix, aux Cayes, aux Gonaïves, à Fort Liberté et à Miragoâne. Les villes qui enregistrent les plus faibles proportions et où l'écart est quasiment nul ont été Jérémie et Hinche.

Tableau 3 : Effectifs population totale et migrante de l'AMP et des villes chefs-lieux de départements au cours des recensements de 1971, 1982,2003

EFFECTIFS DE LA POPULATION ET DES MIGRANTS DANS LES VILLES CHEFS LIEUX DE DEPARTEMENT AU COURS DES 4 DERNIERS RECENSEMENTS						
Agglomération/ Villes-chefs Lieux De départements	1971		1982		2003	
	Population	Migrant	Population	Migrant	Population	Migrant
AMP	493983	140872	719617	26313	2014029	498455
Jacmel	11383	133	13730	874	142969	4519
Cap-Haïtien	45688	2142	64406	7600	211630	46060
Fort-Liberté	3000	138	5012	1887	26679	2500
Gonaïves	28749	3823	34209	5257	263716	26261
Hinche	8465	1874	10070	3450	93899	3051
Les Cayes	22296	1001	34090	4016	132406	14200
Jérémie	17199	453	18493	795	103889	3821
Miragoâne	3574	n/a	4327	1487	78108	6070
Port-de -Paix	14494	1109	15540	2718	157032	17783

Source : Calcul de l'auteur d'après les données de l'IHSI

Graphique1 : Proportion de migrant dans l'AMP et les villes chefs-lieux de département par rapport à la population totale des villes au cours du recensement de 2003



Source : Calcul de l'auteur d'après les données de l'IHSI

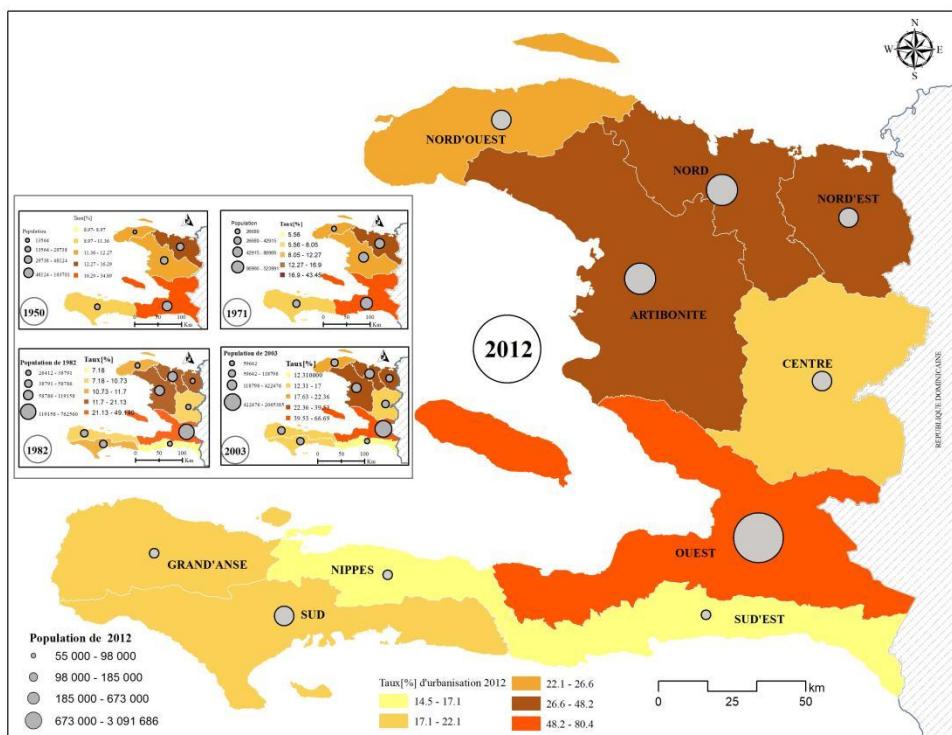
1.2 L'URBANISATION EN HAÏTI DEPUIS 1950

L'urbanisation: Du dynamiste national à dynamiste départementale

Depuis les années 1982, Haïti fait face à une forte accélération de l'urbanisation qui conduit à l'augmentation de la population urbaine. En 1950, le taux d'urbanisation du pays qui était de 12.23% est passé respectivement de 20.12 % à 24.53 % en 1971 et 1982 pour atteindre 40.82 % puis 49.50% en 2003 et 2012. En parallèle, la population urbaine recensé en 1950 qui comptait 378 732 habitants a augmenté de manière significatif, soit 13 fois plus, en passant de 570 825 personnes en 1971 à 5 154 920 en 2012. Cette tendance s'est maintenue de 1971 à 2012 et jusqu'en 2024.

En somme, la population urbaine du pays continue à progresser au même rythme que celle des différents départements. Cependant, le taux d'urbanisation du département du Nord-Est a augmenté à un rythme de plus en plus élevé depuis 1982 pour être classé parmi les départements les plus urbanisés du pays tel que l'Ouest, le Nord et l'Artibonite. La Carte 2 ci-dessous permet d'observer cette urbanisation en rapide progression, et stipule: D'une part, une redistribution majeure de la population urbaine nationale et départementale, ensuite la rapidité du processus d'urbanisation qui a entraîné une concentration croissante de la population urbaine dans les grandes villes durant la période; D'autre part, elle permet d'élucider l'hétérogénéité des niveaux d'urbanisation notamment le déséquilibre des systèmes urbains départementaux en s'appuyant sur la mauvaise hiérarchisation qui les caractérise.

Carte 2 : Population urbaine, hétérogénéité des niveaux d'urbanisation de 1950 à 2012



Source : Calcul de l'auteur d'après les données de l'IHSI

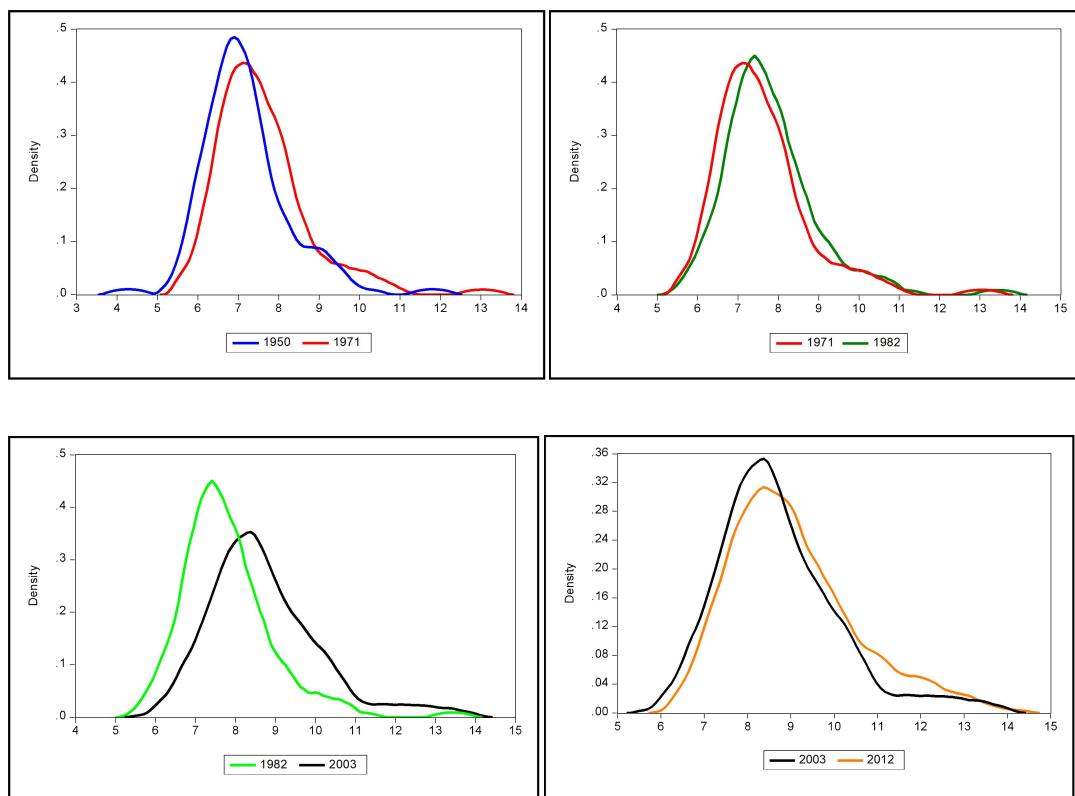
1.3 L'évolution de l'urbanisation et la croissance des villes de 1950 à 2012

Il est reconnu que cette forte croissance urbaine départementale a profité particulièrement aux grandes villes chefs-lieux de département. Il est tout aussi reconnu que les tailles minimum, moyennes, médiane, maximale des villes haïtiennes ont considérablement augmentées au cours de la période 1950-2012. En réalité, ces villes qui étaient au nombre de 114 en 1950 étaient passées à 140 en 2012; tandis que la taille minimale et moyenne des villes étaient respectivement de 72 et 2 741.8 de 1950 à 2012 et de 840 et 34 070.5 au cours de la même période. En ce sens, l'écart-type qui était de 11 172.2 en 1950 s'élevait en 2012 à 100 914.6. Ce qui conforte l'idée de la présence de systèmes primatiaux où la population de la première ville des départements dépasse largement celle des autres villes.

1.4 L'orientation de la croissance urbaine vers les grande villes

Le graphique 2 relatifs à la densité de Kernel a permis de retracer les évolutions observées dans la distribution rang-taille des villes haïtiennes entre 1950 à 2012. Ces quatre figures montrent que les courbes se déplacent vers la droite à mesure que la taille moyenne des villes augmente. Pour toutes ces quatre figures du dit graphique, le poids des villes se déplace vers la droite, donc la taille des grandes villes sont plus importantes que celles des moyennes et petites villes. De plus, la base ainsi que le sommet de ces courbes se sont élargis ce qui confirme l'entrée de nouvelles villes et le faible poids des villes moyennes qui n'arrive pas à contrebalancer la croissance des grandes villes et celle des petites villes qui reste toujours important. Ce qui permet de réaffirmer, qu'au cours de cette période, la croissance urbaine haïtienne s'est toujours orientée vers les grandes villes et le paysage urbain haïtien devient de plus en plus hiérarchique.

Graphique 2 : Densité de Kernel de la distribution rang taille des villes haïtiennes (1950 à 2012)



II.REGARDS CROISÉS SUR LES CAUSES DE LA CROISSANCE URBAINE ET LES CONSÉQUENCES DE LA CONCENTRATION DE LA POPULATION HAITIENNE

L'étude des migrations nous amène à l'évolution de l'urbanisation, et la concentration urbaine renvoie en premier lieu aux mesures de la densité qui ont permis d'observer les zones d'attraction et de répulsion. En effet, les densités des communes et départements d'Haïti publié par l'IHSI et notamment la carte de l'UARD en 1980 relative à l'analyse du recensement de 1971 montre que la population haïtienne se concentre autour des vallées, des points d'eau et des grandes villes. En réalité, cette concentration de la population est tributaire de la forte densité qui en majeur partie est liée à l'exode rural. Les inégalités et le développement socio-économique des départements restent un facteur incontournable de l'intensité urbaine puisque les défis majeurs de cette urbanisation rapide n'ont pas été contrecarrés par l'augmentation de la croissance de la population urbaine. La superficie des départements et leur classification par ordre décroissant selon leur effectif montrent des inégalités très différentes. D'après l'IHSI, l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince est la plus forte concentration urbaine avec 23% de la population totale du pays et 56% de la population urbaine totale du pays ; elle comptait en 2003 un million neuf cent seize mille cent trente-trois (1 916 133) habitants et a accueilli six cent trente-sept mille et trente-huit (637 038) migrants (voir photos 1 et 2). Elle a conservé sa dominance au cours de ces décennies avec les quatre premières villes chefs-lieux de département (Cap-haïtien, Gonaïves, Port-de-Paix, Cayes) qui ont eu un effectif compris entre 204 058 habitants à 55 276 habitants au cours de la même période. Or, en Haïti, il paraît évident que l'augmentation de la population n'accompagne pas le processus de développement. De la même façon, les villes des départements les plus urbanisés n'ont pas eu la capacité d'accueillir les individus venant des zones rurales, des petites et moyennes villes. Face à cette situation, et en l'absence du respect des prérogatives de la puissance publique de l'État, des phénomènes tels que : la pauvreté urbaine, la marginalité urbaine notamment la délinquance juvénile ont été induit progressivement. Il s'en est suivi, une transformation, voire même des mutations profondes, au sein de la société qui sont liés : En premier lieu, à la structure sécuritaire introduit par le régime dictatorial des Duvalier puis le vide qui semble n'être pas comblée correctement après 1986 ; En second lieu, à la transformation des classes sociales notamment les inégalités sociales particulièrement l'écart criant entre ce que gagne les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres ; Et en dernier lieux, aux caractères des jeunes, à leur niveau d'éducation, au niveau de violence et de criminalité. A noter que peu d'attention a été portée sur les conséquences de la dynamique de cette pauvreté et son remodelage sans oublier les effets de l'action public et les réactions de la population. Cet état de faits a, sans doute, conduit à l'émergence et la prolifération des foyers de groupes armés appelé "*Gangs*" qui, aujourd'hui, terrorisent toute la population. Ces constats nous a conforté dans la phrase de l'auteur Mathieu Van Criekingen « *L'État joue un rôle pivot de la production et la distribution tant social que spatiale de la marginalité urbaine*»¹⁰

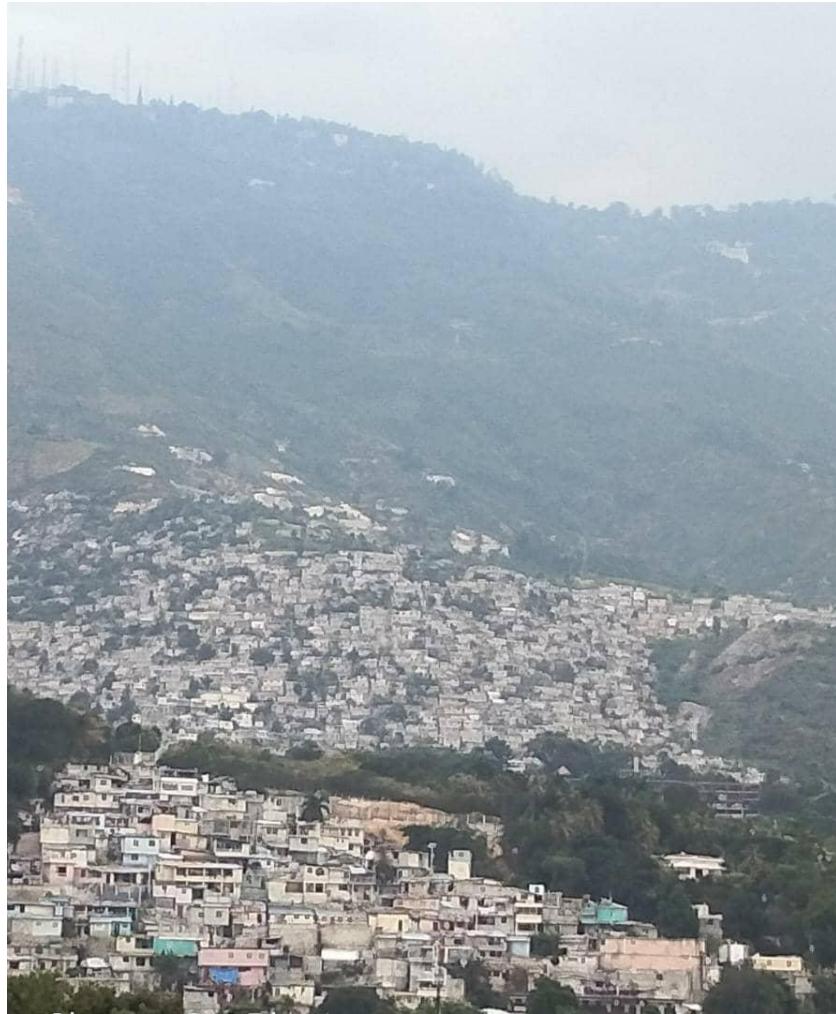
¹⁰Mathieu Van Criekingen.«.Marginalité avancée et politique urbaine-Une lecture située de Parijs urbains au prisme de la gentrification urbaine». 83/ 2013, mise en ligne novembre 2018 . Disponible sur/ <http://journals.openedition.org/ris/342i>. p 23

Photo 1: Une vue d'une partie de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (AMP)



Source : Photo Carline Joseph Duval, 2011 (Cliché réalisé à partir de l'hôtel Montana size à Bourdon)

Photo 2: Une illustration de l'urbanisation anarchique à Port-au-Prince



Source : Photo Carline Joseph Duval, 2023

III. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PROGRAMMES DE RÉORIENTATION URBAINE: QUID DE LA GESTION URBAINE ET DES RÉPONSES AUX DÉFIS

Notons qu'au cours de cette période les divers programmes de planification du développement des grandes villes haïtiennes n'ont pas eu presqu'aucune influence sur la forte concentration urbaine. Les programmes de réorientation urbaine, ne semblent pas être axés sur la ruralisation des villes ainsi que les sources de contrôle sociale des quartiers précaires. L'urbanisation est anarchique et l'afflux d'un nombre de migrants est jugé trop important pour l'AMP et les villes chefs-lieux de département. Cependant, les projets et programmes prônés n'ont pas permis l'intégration des migrants ce qui conduit à l'aggravation des phénomènes tel la pauvreté et la marginalité urbaine. Du coup les efforts entrepris n'arrivent guerre à l'harmonisation voire l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain.

En réalité, depuis les années 80, les gouvernements ont reconnu que les problèmes de société ne pourront être résolus sans s'attaquer aux problèmes démographiques. Les autorités avaient constaté que la croissance démographique depuis un certain temps a perturbé la conjoncture économique car les ressources disponibles n'ont pas eu la capacité à financer les services (Nations Unies 1990). À cette époque, comme une politique de population devrait voir le jour, le Conseil National de Population (CONAPO) via son secrétariat technique avait pour mission de définir et faire adopter des programmes prioritaires susceptibles d'intégrer des variables démographiques dans la planification économique et sociale (Nations Unies 1990). De même, l'objectif de réduire la croissance démographique, d'étendre les services de la planification familiale à 60% de la population dans le but de réduire le taux de natalité à 20‰ ont été les principales mesures fixées. De plus, la création des pôles de croissances a été présentée comme l'une des solutions pour modifier radicalement la répartition géographique de la population et du coup réduire les flux vers Port-au-Prince et les petites et moyennes villes du pays. Il faut toutefois souligner une institution chargée de répondre aux problèmes de logement a été créée en 1982 (Office Nationale du Logement) et la création d'emploi, la décentralisation des services administratifs et de l'industrie, l'amélioration des conditions de vie en milieu rural ont été les principaux efforts prônés pour décourager l'exode rural. Ajouté à ceux -ci, les questions du relèvement du niveau d'instruction de la population, de l'amélioration des conditions de la femme furent des objectifs du **plan quinquennal 1981-1986**¹¹

En mai 2011, un document titré "Cadre de la politique d'Aménagement du territoire a été élaboré. Il présentait les lignes directrices d'une politique nationale cohérente d'aménagement du territoire et les éléments de la nouvelle politique en matière d'aménagement du territoire. Ce dit document qui n'est pas un plan d'aménagement, ni un plan de développement a relaté les principaux efforts déployés de 1970 à 1986 : (Politique économique de l'espace ; Schéma d'aménagement territoire en 1982 ; loi sur la politique nationale cohérente d'aménagement du territoire et de développement régional septembre 1982). Après la chute des Duvalier, soit après 1986, on avait constaté que l'aménagement du territoire n'était plus une préoccupation pour les nouveaux dirigeants d'alors. C'est à partir de 2000 que l'aménagement du territoire a suscité un certain intérêt dans les déclarations de politique générale des gouvernements et certaines activités mise en place par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).¹² Il est plus qu'évident que, les inégalités et le développement socio-économique des départements au cours de cette période d'étude restent un facteur incontournable de l'intensité urbaine puisque les défis majeurs de cette urbanisation rapide n'ont pas été contrecarrés par l'augmentation de la croissance de la population nationale, particulièrement la population urbaine. Dans le cas haïtien, l'un des défis de cette situation réside dans l'échec des tentatives d'intégrer la population au développement. Car, depuis 1989, certains auteurs avaient déjà souligné que les efforts déployés n'ont pas été à la mesure des espérances, et les problèmes posés, compte-tenu des obstacles identifiés, n'ont pas pu trouver de solution du fait de la complexité de la situation.

¹¹Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales internationales. 1990 .*Politique de Population Document # 25 : Monographies sur les politiques de population -Haïti. New York*, pp 2-4

¹²Port-au-Prince, MPCE. Direction de l'aménagement du territoire , du développement local et régional.Juin 2011. Le cadre de la politique Nationale d'Aménagement du Territoire. Pp 6 à13.

IV. DE L'INTÉGRATION DES MIGRANTS, DE LA PAUVRETÉ ET DE LA MARGINALITÉ URBAINE

Les politiques élaborées au niveau national peuvent influencer le développement des villes directement ou indirectement. En Haïti, depuis 1950, des programmes, des politiques et ou des projets de politique ainsi que certaines initiatives ont été prises par les autorités pour atteindre le développement et la déconcentration. Cependant, force est de constater, que ces derniers n'ont pas pu modeler les moteurs de l'évolution de la croissance urbaine. En grande partie, ils n'ont pas pu répondre car les réponses apportées en matière de santé, d'éducation, de niveau de salaire, de logement, dans les bidonvilles, et tous ce qui pourraient avoir un impact pour influencer les flux de migrants, restent très faible. Les villes sont restées et demeurées comme les zones les plus attractives et ont conservé leur impact concentré dans l'AMP et les villes chefs-lieux de département. De fait, l'effet mécanique de cette hausse de densité est constaté dans ces zones urbaines.

La question d'intégration de la population était l'une des conclusions importantes du Congrès mondiale de la population tenu à Bucarest en 1974. Force est d'admettre que les seules méthodes démographiques ne suffisent pas à résoudre les problèmes des populations et à fortiori, ceux du développement en Haïti. Lors des interventions d'un séminaire organisé par l'IHSI sur la population et le développement en 1991, certains auteurs ont cherché à comprendre comment procéder?, pourquoi intégrer?, quoi intégrer à quoi? pour arriver au développement en misant sur les problèmes de population. Ces derniers ont démontré comment les recherches essentiellement cantonnée dans le camp économique n'apportaient pas de solutions efficaces. De plus, ils ont argumenté et montré que le concept de développement qui était tellement flou à l'analyse de plusieurs recherches n'a pas fait de l'unanimité. C'est pourquoi, ils ont cru que la réalisation de l'intégration de la population au développement paraissait très difficile. De plus, ils ont relaté les nombreux échecs issus des actions de coopération qui ont fixé particulièrement le développement à la seule croissance économique. Quoique, un peu plus tard, au delà du concept croissance économique, les soucis sociaux et les conditions de meilleures répartitions des revenus avaient été introduit. Encore, ils stipulent que l'intégration de la population au développement était loin d'être réalisé (IHSI, SEPODE, 1991).¹³

V. STRATÉGIES ENVISAGEABLES ET RÔLE DES POLITIQUES URBAINES DU PAYS

Pour arriver à intégrer les migrants et à pallier la pauvreté, la marginalité urbaine en Haïti il faudra limiter la croissance urbaine, lutter contre le marasme économique et réduire les inégalités sociales. Quelques stratégies ont été déjà élaborées et présentées dans les divers recherches et documents des ministères du pays. De notre côté nous ajoutons les principales variables, jugées urgentes, sur lesquelles il faudrait agir. Il s'agit de : la réduction du déséquilibre territorial; la gestion des flux entrants de migrants dans les villes ; la réduction voire l'élimination de la pauvreté criante dans les villes les plus attractives; du contrôle de l'installation des nouveaux venus et de faire la promotion de nouveaux ménages à revenu moyen.

¹³IHSI, 1991. Séminaire national sur la population et le développement (SEPODE) Rapport final. Port-au-Prince, Pp. 55-57

Quant aux politiques urbaines, elles devraient être axées sur les effets de la croissance urbaine, et le précaritat dans les villes haïtiennes. Les lignes directrices de ces stratégies viseraient principalement l'encadrement de la population particulièrement les jeunes, l'encouragement et l'initiation au processus de transformation de leur espace de vie.

DISCUSSION

Durant la période d'étude les données utilisées ont indiqué l'évolution de la migration et de l'urbanisation.Certaines faiblesses liées aux données migratoires des recensements de 1971 et de 1982 et particulièrement les découpages territoriales à travers les années de recensements rendent difficile la validation, sans réserve, de la tendance migratoire. Il est clair que l'accélération de la concentration urbaine en raison de la mauvaise gestion urbaine ont conduit à de nombreux problèmes dans les départements et les villes chefs-lieux de départements d'Haïti. La proportion d'urbains et de migrants dans nos unités d'observations a augmenté considérablement . Le taux d'urbanisation est passé de 12,2% en 1950 à près de 50% en 2012 tandis que le département de l'Ouest et l'AMP reste et demeure en tête du classement pendant $\frac{3}{4}$ de siècle. À noter que les recherches et document-cadres des ministères ont montré que les facteurs ont été renforcés face à cette forte croissance de la population en l'absence d'interventions socio-économiques et politiques efficaces. La gestion des flux migratoires étaient plus que nécessaire pour contrer les phénomènes tels que la pauvreté et la marginalité urbaine. Cependant, en dépit des efforts accomplis en matière de planification urbaine, les grandes villes haïtiennes ont fait face à la saturation de leur équipement et le pays est devenu du jour au lendemain de plus en plus déséquilibré. Il a été aussi démontré qu'une forte part de la population est concentrée dans l'AMP et les grandes villes particulièrement les villes chefs-lieux de département (Cartes 1, 2 et graphique 2) font face à l'urbanisation anarchique, la pauvreté et la marginalité urbaine. Ainsi, plusieurs auteurs ont soulignés que l'accroissement annuelle de la population urbaine est souvent dominé par les flux migratoires provenant des zones rurales. D'autres ont pensé que l'exode rural s'est accompagné de la désorganisation de l'espace urbain impliquant pauvreté urbaine, pression sur les services sociaux de base et l'accroissement du chômage (IHSI, SEPODE, 1991). Frantz Fortunat dans son article titré "Quid de l'intégration de la population dans le processus de développement" avait décrit en 1991, la signification et les fonctions d'un plan tant dans les pays développés qu'en pays sous-développés. Il avait affirmé, qu'aucun modèle économique proposé n'était susceptible de rencontrer la diversité des situations spécifiques. Sans omettre les efforts accomplis dans le domaine de l'intégration de la population dans les plans de développement, il avait toutefois souligné trois secteurs qui ont été néanmoins prise en compte : la santé, l'éducation et l'emploi .

CONCLUSION

Tout compte fait, notre recherche a montré que les migrations et l'urbanisation sont un couple sur lequel les autorités devraient agir pour donner aux villes un optimum de population. Dans le cas haïtien, il s'agit de changer et de transformer la forte concentration urbaine laquelle s'explique par l'aggravation de la pauvreté urbaine, de la marginalité urbaine avancée issue de la genèse de la non intégration sociale et économique des migrants. Au cours de la dernière décennie, les réseaux de villes haïtiennes hospitalières, sécurisées, calmes et attrayantes ont perdu leur capacité à résoudre les problèmes tributaires de la mauvaise gestion d'une forte croissance démographique.

Dans cette communication, les tendances et les caractéristiques de la migration interne et de l'urbanisation en Haïti a été exploré pendant soixante-dix ans. Un faible pourcentage (5% à 10%) de la population totale se déplace à l'intérieur du pays alors que les mouvements sont surtout liés à des causes économiques, politiques et la quête de services de base. Les actions entreprises par les gouvernements, en un mot l'État, n'ont pas pu conduire à une répartition égale de la population sur le territoire, ni contenir efficacement l'afflux des migrants vers les grandes villes. Au niveau nationale l'hétérogénéité de l'urbanisation a été constaté et les conséquences de la forte croissance et de la non-intégration des migrants sont génératrice, à long terme, de marasme économique, de problèmes sociaux et sécuritaire. Les effets des réponses négatives et l'échelle des défis se concentrent autour d'un ensemble d'activités qui sont centralisés en des points du territoire et les mauvaises conditions de vie des nouveaux venus qui y sont installés. Les forces et les faiblesses de cette migration n'ont pas trouvé une articulation harmonieuse des efforts entrepris par les autorités qui pourraient profiter des opportunités et de réduire les menaces. De plus, l'évolution de la migration, de l'urbanisation et de la croissance urbaine en Haïti de 1950 à 2024 exhibe le déséquilibre qui caractérise les systèmes urbains départementaux qui s'appuie sur des facteurs qui expliquent cette tendance et particulièrement sur le manque d'attention porter sur le creusement des inégalités sociales et le remodelage de la pauvreté urbaine. L'évolution hiérachique des villes, la dynamique de la paupérisation de la population et de la pauvreté urbaine issue de la dégradation des conditions de vie de la population en générale en corollaire à l'impact de la migration particulièrement sur l'éducation, l'emploi, etc., ont conduit au spectre de quartiers précaires servant de foyers de gangs armés. Cette marginalisation avancée de la population s'accompagne de l'augmentation de la délinquance juvénile puis de l'émergence de la criminalité criante dans certaines villes du pays. Enfin, face à cette situation jugée complexe, deux questions demeurent à la suite de notre travail : Quelle ligne de conduite que l'État devra adopter en vue d'influencées la concentration urbaine ? Comment devrait-il agir sur les principaux facteurs susceptibles de réduire l'affluence des migrants vers les grande villes et l'AMP puis d'établir une meilleure distribution spatiale ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

1. Cadet, Charles L. 1986. *Paupérisation et Marginalisation dans l'Haïti Contemporaine*, Unicef. Haïti
2. Holly, Gérald. 1999. *Les problèmes environnementaux de la région métropolitaine de Port - au - Prince*. Collection 250 ème anniversaire de Port- au-au Prince. Port - au - Prince: 221 pages.

PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES

3. Ministère de l'économie et des Finances, IHSI. Bureau du recensement et Centre latino-américain de démographie CELADE/CEPAL. 2008. *Estimations et projections de la population totale, urbaine, rurale et économiquement active*. Port-au-Prince. 97 pages.
4. Port-au-Prince, Ministère de l'Économie et des Finances, IHSI. 2003. 4 ème *Recensement de la Population et de l'Habitat ; Résultats définitifs*. 75 pages.
5. Port- au-Prince IHSI. Février 2009. *Tendances et perspectives de la population d'Haïti au niveau des départements et communes 2000-2015*. 76 Pages
6. Port-au-Prince, IHSI, 2006, 4ème recensement de la population, Résultats définitifs Aire Métropolitaine de Port-au-Prince. 232 pages.
7. Port-au-Prince, IHSI, mars 2005. *4ème Recensement Générale de la Population et de l'Habitat-2003, Résultats Définitifs ensemble du pays*. 620 pages.
8. Port-au-Prince, IHSI. mars 2009. Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimés en 2009. 94 pages
9. Port-au-Prince, MPCE. Direction de l'aménagement du territoire , du développement local et régional.Juin 2011. Le cadre de la politique Nationale d'Aménagement du Territoire. 102 pages.
10. Port-au-Prince, IHSI et Ministère de l'Économie et des Finances. 1979. Recensement Général de la population et du logement août 1971.Volume II,II,IV,V,VI Résultats pour le département traditionnel de l'Ouest, du Nord, de l'Artibonite, du Sud, du Nord-Ouest.
11. Port-au-Prince, IHSI et le Ministère de l'Économie et des Finances. 1990. Recensement Général de la population et du logement de 1982, Département du Nord, du Nord-ouest, du Nord-Est, de l'Artibonite, du Sud, du Sud-est de la Grande-Anse Volume I.

AUTRES

12. Duval Joseph Carline. Juillet 2005. *Exode rural des jeunes dans les pays en développement, Haïti*. 23 pages.
13. Duval Joseph Carline. Octobre 2011.*L'hypothèse de la gestion d'une agglomération : le cas de l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince, Haïti*. 54 pages
14. Duval Joseph Carline. JUIN 2013.*Croissance des villes en tailles et en nombre :Cause et conséquences*, Haïti. 43 pages

15. Experto international, Daniel Arbour et associés. 2004. *Plan –Programme de développement de la zone Métropolitaine de Port-au-Prince*. (Banque Interaméricaine de développement – gouvernement haïtien), 95 pages.
16. IHSI, UARD, 1980, Série: *analyse du recensement de 1971-II état de la population au recensement de 1971, Port-au-Prince*, 51 pages
17. IHSI, DARD, 1989, *Étude des relations entre la population et le développement régional en Haïti, Port-au-Prince*, 63 pages
18. IHSI, DARD.1989. *Étude des relations entre l'exode rural et la planification urbaine en Haïti, Port-au-Prince*, 64 pages.
19. IHSI. Avril 1983. *Analyse de quelques indicateurs démographiques tirés des recensements de 1950, 1971 et 1982*. Division d'analyse et de recherches démographiques. 79 pages
20. IHSI. Avril 1983.*Cahier # 4: Étude de la Migration Interne, Phase II : Aspects Socioéconomiques*. Port - au- Prince, 46 pages.
21. IHSI. Juin 1981.*Cahier # 4 : Étude de la Migration Interne, Phase I : Les données Démographiques*. Port - au- Prince, 47 pages
22. Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales internationales. 1990 .*Politique de Population Document # 25 : Monographies sur les politiques de population -Haïti*. New York, 72 pages
23. MTPTC et IHSI. 4-5 octobre 2005. *Espace Urbain haïtien : défis et perspectives « Croissance démographique urbaine en Haïti 1950-2003*
24. IHSI, 1991. *Séminaire national sur la population et le développement (SEPODE) Rapport final*. Port-au-Prince, 278 pages.
25. Mathieu Van Crieckingen.«.Marginalité avancée et politique urbaine-Une lecture située de Parias urbains au prisme de la gentrification urbaine». 83/ 2013, mise en ligne novembre 2018 . Disponible sur/ <http://journals.openedition.org/ris/342i>. 39 pages.